

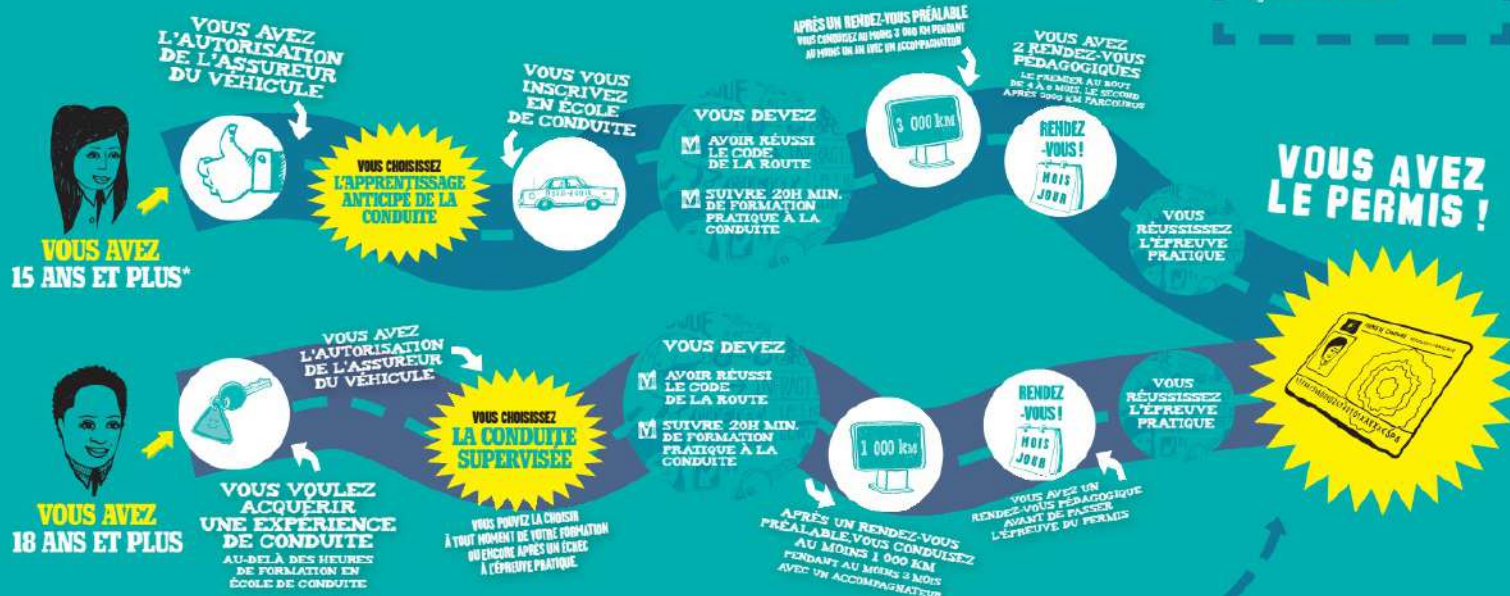
AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient et mettez toutes les chances de votre côté pour décrocher le permis.

LES ACCOMPAGNATEURS

Vous pouvez choisir d'en avoir plusieurs

- Ils doivent être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs.
- Ils doivent avoir l'accord de leur assureur.
- Ils doivent être mentionnés dans le contrat signé avec l'école de conduite.



* L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) est accessible aux jeunes âgés de 15 ans et plus à compter du 1^{er} novembre 2014.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

